

**DELIBERATION DU BUREAU**  
**2023 N°40**

**ENVIRONNEMENT**

Le Bureau Communautaire s'est réuni le 31/08/2023, sur convocation du Président envoyée le 24/08/ 2023.

**Présents** : F. CHARTREUX, A. HARMAND, JP. COUTEAU, R. SILLAIRE, L. GUYOT, J. BOCANEGRA, D. PICARD, C. SAUVAGE, JL. STAROSSE, O. HEYOB, R. ARNOULD, E. POIRSON, M. GUEGUEN, X. COLIN.

**Excusés** : Ph. MONALDESCHI, E. PAYEUR, JL. CLAUDON.

**BU2023-40 ENVIRONNEMENT (8.8) - DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 PELOUSES DU TOULOUS - 2023**

Dans le cadre de sa compétence « Espaces naturels & biodiversité et GEMAPI », la Communauté de Communes Terres Touloises anime le pilotage du site Natura 2000 des pelouses du Toulous, site FR4100163. A la suite du transfert de compétences de la DREAL vers la région Grand Est, la CC2T a été désignée comme structure porteuse par la Région. L'ensemble du site occupe environ 100 hectares sur cinq communes : Toul, Pagney-derrière-Barine, Ecrouves, Choley-Ménillot et Domgermain.

Des actions de gestion et d'animation font partie des objectifs prévus par la CC2T. La Région Grand Est accompagne financièrement cette démarche. Il s'agit de solliciter leur aide financière pour l'année 2023.

Le territoire de la Communauté de Communes Terres Touloises présente une richesse indéniable en termes de milieux et d'habitats, de populations faunistiques et floristiques. De par leur intérêt écologique, de nombreux sites sont classés afin d'en assurer la préservation et la valorisation : 36 Espaces Naturels Sensibles (ENS) et 5 sites Natura 2000.

Il apparaît également important pour la CC2T de mener des actions **sur les autres espaces naturels d'intérêt communautaire, départementaux ou européens en dehors des sites ENS conventionnés avec le conseil Départemental**. Ces sites sont notamment en lien avec les milieux humides : la vallée de la Moselle, la forêt de la Reine, le marais de Lay-Saint-Rémy, les pelouses du Toulous, etc.

En vertu de ce partenariat, la CC2T est engagée sur les volets suivants :

- Améliorer la connaissance de la richesse faunistique et floristique des sites et de ses conditions particulières (géologie, climat, hydrologie ...)
- Préserver, aménager et entretenir durablement les sites dans l'intérêt de la biodiversité et du public (plan de gestion écologique et paysagère, travaux de restauration ou d'entretien)
- Ouvrir les sites au public dans le respect de la sensibilité du milieu (animations pédagogiques, conception et mise en œuvre d'aménagements légers permettant une découverte des sites).

**1) Le Programme des actions de gestion et d'animation envisagé de janvier à décembre 2023**

Afin d'assurer son engagement sur la partie ouverture au public et sur la partie gestion des espaces naturels du site FR4100163, Pelouses du Toulous, la CC2T propose pour l'année 2023 de reconduire la réalisation **d'actions d'animation et de sensibilisation et de gestion**. Les animations se dérouleront sur les espaces naturels et abords du site Natura 2000.

## Les actions d'animation et de sensibilisation

L'ensemble des animations proposées sous forme de séquences d'une demi-journée à une journée, de janvier à décembre ; pour les publics scolaires (de l'école primaire aux lycées), de loisirs et familiaux (programme grand public). Un nouveau public apparaît depuis 2019, le public spécialisé des Instituts Médico-éducatifs de Toul et de Velaine.

Les actions d'animations sont assurées en majorité par l'animatrice nature de la CC2T, sauf pour certaines animations spécifiques qui sont sous-traitées.

Dans la mesure du possible et selon le projet pédagogique, les groupes évoluent sur les sites de proximité de leur établissement. Pour rejoindre un site naturel classé, les groupes se déplacent en bus financés par la collectivité notamment grâce aux subventions du Conseil Régional Grand Est.

## Les actions de gestion

L'animation du site consiste à poursuivre les actions préconisées dans le Document d'objectifs (2004) ainsi que dans le plan de préservation et de valorisation du plateau et fort de Domgermain (2020). Les actions portent tant sur la protection, la préservation que la sensibilisation. Les pelouses calcaires faisant parties de l'appellation : Pelouses du Toulinois sont la Côte Barine, le plateau d'Ecrouves, le plateau de Domgermain, la pelouse de Ménillot.

La CC2T s'appuie sur le CEN Lorraine pour co-animer certaines actions. En effet, il est reconnu pour son expertise sur les habitats pelouses sèches en Lorraine. Dans le Toulinois, il participe à l'animation du site depuis 2011. Il est en parallèle avec la CC2T l'interlocuteur de référence sur le plan technique auprès des acteurs locaux. En effet, pour rappel l'animation du site a été confiée en mars 2011 au CEN Lorraine (2011-2013), renouvelée le 9 avril 2015, puis à nouveau reconduite en 2020 pour 3 ans (convention CC2T - CENL - DREAL). Enfin, le CEN Lorraine a en gestion directe 3 entités sur 5 du complexe de pelouses sèches, FR4100163 Pelouses du Toulinois.

## **2) Dépenses prévisionnelles du projet**

La Communauté de Communes Terres Toulaises sollicite une aide financière de la Région Grand Est sur la base d'un montant de dépenses éligibles de **13 089,92 €**.

Ces dépenses prévisionnelles sont les suivantes :

- Prestations de service/sous-traitance (cf. détail en annexe) : **8 374,03 € TTC**
- Dépenses de rémunération (cf. détail en annexe) : **3 623, 38 €**
- Coûts indirects - forfait de 15% des dépenses de personnels (cf. détail en annexe) : **543, 51 € TTC**
- Autres dépenses (cf. détail en annexe) : **549 € TTC**

**En conséquence, le Bureau Communautaire est invité à :**

- Autoriser le président à solliciter l'accompagnement financier de la Région Grand Est dans le cadre du dossier Natura 2000-FR4100163 (Pelouses du Toulinois) et signer les documents nécessaires correspondants.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

# ANNEXE – Détail des dépenses prévisionnelles

## 1) Prestations de service/sous-traitance

Description de la dépense (étude xxx, communication xxx, assistance à maîtrise d'ouvrage...)	Fournisseur (si déjà connu)	Identification du justificatif (devis xx, marché public xxx)	Code du site Natura 2000 (FRxxx) ou multisites	Montant prévisionnel en € HT	Montant supporté par le bénéficiaire (uniquement si vous ne récupérez pas la TVA) €
Assistance à l'animation, gestion de 3 entités... de janvier à décembre 2023	CEN Lorraine	DEVIS	FR4100163	6050,00 €	6050,00 € TTC
Sorties nature à destination du public scolaire (cycle 1 à cycle 3) Plateau d'Ecrouves et Plateau de Domgermain	Avec mes sabots	DEVIS	FR4100163	1000 €	1 200 € TTC
Sortie nature Grand public - plateau d'Ecrouves, conférence en salle suivie d'une balade nocturne <i>Dimanche 23 juillet - 20h à 23h</i>	CPEPESC	DEVIS	FR4100163	478,36 €	574,03 € TTC
Sortie nature Grand public - plateau de Domgermain, balade nature contée sur le thème des plantes et des étoiles <i>Samedi 2 septembre 2023 - 20h à 22h</i>	Avec mes sabots	DEVIS	FR4100163	250 €	300 € TTC
Sortie nature Grand public - plateau de Domgermain, départ de Charmes-la-Côte, balade avec les ânes, faune et flore typiques des milieux calcaires <i>Dimanche 1 octobre 2023 - 9h à 12h30</i>	Avec mes sabots	DEVIS	FR4100163	208,33 €	250 € TTC
<b>TOTAL</b>				<b>7 986,69 €</b>	<b>8 374,03 € TTC</b>

**Reste à charge CC2T : 0 € (pour mémoire ces dépenses étaient directement prises en charge par l'Etat avant le transfert de compétences à la Région)**

**Remarque : Dans le cadre des animations réalisées, la CC2T prend en charge les coûts de transport qui représentent environ 1 000 €.**

Description de l'intervention (type de mission) et année(s) concernée(s)	Nom de l'intervenant	Qualification de l'intervenant	Code du site Natura 2000 (FRxxx) ou multisites	Coût salarial total sur l'année	Temps de travail prévisionnel (ETP)	Montant prévisionnel en €
Animation du site Natura 2000  de janvier à décembre 2023	KOSTRZEWA Claire	Animatrice  Fonctions :  Technicienne espaces naturels et biodiversité	FR4100163	Brut annuel + charges patronales : 36 233,76 €  Brut annuel : 25 354,80€  Charges patronales annuelles : 10 878,96 €	0,1 ETP	3 623, 38 €
<b>TOTAL</b>						<b>3 623, 38 €</b>

## 2) Dépenses de rémunération de l'agent de la CC2T

Reste à charge CC2T : 0 €

## 3) Coûts indirects – Environnement de l'agent CC2T mobilisé (forfait de 15% des dépenses de personnels présentés)

Rappel du TOTAL des dépenses de personnels présentés (cf. §2) : **3 623, 38 €**

TOTAL des coûts indirects pris en compte (15% de la ligne précédente) : **543, 51 € TTC**

Reste à charge CC2T : le forfait pris en compte par la Région ne couvre pas la totalité du coût « environné » de l'agent mobilisé.

## 4) Autres dépenses

Description de la dépense	Fournisseur (si connu)	Identification du justificatif	Code du site Natura2000 ou multisites	Montant prévisionnel (€ HT)	Montant supporté par le bénéficiaire (uniquement si vous ne récupérez pas la TVA)
Paire de jumelles	LPO	Capture d'écran site internet LPO	FR4100163	549 €	549 €

Reste à charge CC2T : 0 €